M. Mérit, deux choses restèrent inébranlables : de notre côté, le respect et la soumission affectueuse; de son côté, le respect aussi avec une infatigable bienveillance. La pensée ne nous est même pas venue que le théologien piqué pût seulement être tenté de se servir de son grand crédit pour éloigner ses plus ardents contradicteurs, qui n'ont reçu de lui en toute circonstance que témoignages d'estime, de cordialité, au besoin d'amicale protection. J'in siste, Messieurs, parce qu'une telle conduite soutenue pendant dix ans, vingt ans, est à mes yeux un trait de caractère et de vertu très beau et très rare. Résolument séparés de Monsieur l'abbé Subileau sur les points de doctrine où il se trompait, nous restions sincèrement attachés à sa personne, reconnaissants de sa bonté, édifiés de ses vertus, touchés de son dévouement sans bornes à l'œuvre qui lui était confiée (1). »

L'attention des professeurs fut bientôt détournée par des événements plus graves : ceux de l'année terrible. Elle commença de bonne heure à Mongazon. A la fin du mois de juin, des cas de fièvre muqueuse causèrent une panique parmi les élèves. Le désir de faire avancer la distribution des prix et de se dispenser de l'examen de la fin de l'année l'augmenta promptement. Des parents retirèrent leurs enfants et un courant d'opinion se forma qui aboutit au licenciement du collège. Les élèves partirent le 15 juillet, et la distribution des prix fut remise au jour de la rentrée, le mardi 27 septembre. Le 19 juillet, la guerre de France était déclarée, et les événements reculèrent la rentrée jusqu'au 24 octobre.
Pendant les vacances, l'évêque permit de loger une compagnie

au collège et d'y recevoir vingt blessés. Le 17 septembre, six cents gardes mobiles, commandés par un ancien élève, le capitaine Joseph de Senot, venaient y loger. Les soldats occupèrent les dortoirs et la salle des exercices, les sergents couchèrent dans les classes.

La rentrée s'effectua assez régulièrement; elle se compléta peu à peu, et, huit jours après, on estimait que le collège comptait

(1) Méair, Éloge funèbre de M. Subileau, p. 26 du compte rendu.

Quand M. Mérit fut invité à faire l'oraison funèbre, sur la désignation de Mgr Freppel, le curé de Saumur répondit tout de suite: « J'applaudis d'avance à tout le bien qui s'est dit d'un prêtre si digne, d'un supérieur si distingué et si complètement dévoué à Mongazon, d'un littérateur dont le goût était si pur, mais, pour bien dire tout ce bien, il faut une autre bouche que la mienne, quelqu'un qui soit moins séparé que moi du théologien, qui l'ait moins discuté, moins attaqué devant ses adversaires et devant ses amis. » (Lettre de M. Mérit à M. Baron, en date du 19 février). Cette position fut justement le motif pour lequel Mgr Freppel insista auprès de M. Mérit, qui accepta de prononcer l'éloge. Il soumit son manuscrit à l'évêché qui demanda de retoucher divers passages. M. Mérit ne modifia pas assez son texte et, quand on voulut donner le compte rendu des cérémonies de l'enterrement et du service, le vicaire général, M. Chesneau s'opposa à l'impression de l'éloge funèbre. L'orateur fit alors les changements demandés et ajouta même quelques mots qu'il n'avait pas prononcés : « Résolument séparés de M. l'abbé Subileau sur les points de doctrine où il se trompait... » — En faisant allusion à ces discussions du concile, M. Mérit avait dit à M. Subileau :

« Unis dans les choses nécessaires, avec quelle pleine et ardente liberté nous

« Unis dans les choses nécessaires, avec quelle pleine et ardente liberté nous discutions les choses discutables! Cette liberté, je l'ose dire, nous l'avions méritée par notre sincère affection envers votre personne, surtout par notre

inviolable respect de votre autorité. »
Compte rendu des Noces d'argent de M. Subileau, discours de M. Mérit, p. 29.